

CELTA (Certificate in Teaching English to Speakers of Other Languages)

RS3262 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	125g, 136f, 333
Formacode(s)	44515
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

CAMBRIDGE ASSESSMENT OVERSEAS LIMITED · SIRET : 87910052700016

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
BRITISH COUNCIL IN FRANCE	84771947300021	Former et organiser l'évaluation
INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE FRANCE	70203876100038	Former et organiser l'évaluation
THE CAMBRIDGE CENTRE	48347943200039	Former et organiser l'évaluation
THE ELT HUB	82245310600020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Un formateur/enseignant d'anglais peut travailler dans des environnements très variés : établissement scolaire ou universitaire, école de langues, société multinationale, PME, micro-entreprise, auto-entrepreneur

Le CELTA permet aux candidats d'acquérir les compétences suivantes pour enseigner l'anglais :

- préparer les cours,
- choisir une approche pédagogique en fonction de son public,
- créer une atmosphère en classe favorable à la participation, encourager ses apprenants à s'exprimer à l'oral et à l'écrit,
- répondre aux besoins et problèmes linguistiques de ses apprenants,
- évaluer leur production.

L'obtention de ce diplôme atteste qu'un formateur a les capacités d'animer une session de formation en langue anglaise de manière professionnelle et efficace.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le programme s'organise autour des cinq thèmes principaux :

1. Prendre en compte le contexte de l'apprentissage et de l'enseignement.
2. Analyser la langue anglaise, concepts et terminologie.
3. Préparer à l'expression et la compréhension écrites et orales.
4. Planifier des cours, choisir des ressources adaptées aux différents contextes (y compris des technologies et ressources numériques).
5. Développer des compétences d'enseignement et en faisant preuve du professionnalisme

Le titulaire du CELTA est capable de :

- préparer des cours d'anglais bien structurés avec des objectifs clairement exprimés et précisant des détails concrets sur la façon de réaliser chaque étape ;
- sélectionner des ressources adaptées à un public donné et, si le cours revêt d'un aspect grammatical ou lexical, analyser en amont du cours, la structure linguistique à traiter en utilisant la terminologie du métier d'une manière appropriée ;
- créer une atmosphère favorable à la participation lors des cours dans le but d'encourager les apprenants à s'exprimer à l'oral et à l'écrit, et être capable d'évaluer leur production ;
- s'adapter au profil et attentes des apprenants (compréhension des besoins des apprenants tant au niveau linguistique, culturel, que dans leurs dispositions à apprendre), être capable de décrire leurs besoins et leurs parcours d'apprentissage ;
- maîtriser la structure de la langue et l'analyser avec une certaine profondeur afin de pouvoir aider les apprenants à comprendre ladite structure et à la maîtriser ;
- accompagner les apprenants dans les compétences clés : parler, écrire, lire et écouter ;
- maîtriser les techniques générales d'enseignement telles que encourager la participation des apprenants, gérer efficacement des moments dédiés aux questions/réponses en classe, organiser l'espace de la salle des cours afin de maximiser la participation, maîtriser les ressources et outils pédagogiques mises à disposition, maîtriser le temps prévu pour le cours ;
- évaluer ses propres points forts et points d'amélioration en tant qu'enseignant, savoir définir son projet d'évolution professionnelle.

Préparer et planifier des cours :

- identifier et présenter les objectifs/résultats à atteindre, appropriés à chaque cours ;
- établir une séquence d'activités appropriée à la réalisation des objectifs du cours ;
- sélectionner, adapter ou concevoir des supports, des activités, des ressources et des aides pédagogiques appropriés au cours ;
- présenter des supports à utiliser en classe de manière professionnelle, et dans le respect des exigences du droit d'auteur ;
- décrire le déroulé du cours de manière suffisamment détaillée ;
- intégrer

des formes d'interaction appropriées aux supports et aux activités utilisés en cours ;

- assurer l'équilibre, la variété et une approche communicative dans le choix des supports, des tâches et des activités ;
- allouer une durée appropriée aux différentes étapes du cours ;
- analyser les structures linguistiques enseignées en prêtant attention à la forme, à la signification et à la phonologie, et en utilisant la terminologie adéquate ;
- anticiper les difficultés potentielles relatives au contenu pédagogique, y compris le vocabulaire, aux supports de cours et au profil des apprenants ;
- proposer des solutions aux problèmes potentiels identifiés ;
- utiliser correctement la terminologie relative aux compétences linguistiques ;
- travailler avec des collègues à la planification des séances d'enseignement de manière constructive ;
- préparer ses plans de cours et les évaluer du point de vue du processus d'apprentissage et suggérer des améliorations pour les plans de cours suivants.

Démontrer le savoir-faire professionnel d'un enseignant :

- enseigner à une classe en prenant en compte les besoins et les intérêts du groupe d'apprenants ;
- enseigner à une classe en prenant en compte les styles d'apprentissage et les facteurs culturels susceptibles d'affecter l'apprentissage ;
- tenir compte des antécédents des apprenants et leurs expériences d'apprentissage antérieures ;
- établir un bon rapport avec les apprenants et veiller à ce qu'ils soient pleinement impliqués dans les activités d'apprentissage ;
- adapter sa propre utilisation de la langue en classe en fonction du groupe d'apprenants et du contexte ;
- identifier les erreurs et corriger l'expression orale et écrite des apprenants de manière adaptée au profil des apprenants ;
- créer des contextes de mise en situation et assurer une approche communicative à l'apprentissage de la langue ;
- donner des modèles de langue orale et écrite précis et appropriés dans le cadre de la salle de classe ;
- focaliser les apprenants sur les éléments de langue enseignés en clarifiant les aspects pertinents de signification,

de forme et de phonologie à un niveau de difficulté approprié ;

- montrer sa connaissance des différences de registres linguistiques ;
- assurer une pratique appropriée des éléments de langue enseignés ;
- aider les apprenants à comprendre les textes écrits et supports audio ;
- aider les apprenants à développer leur aisance à l'oral ;
- aider les apprenants à développer leurs compétences à l'écrit ;
- agencer la salle de classe de manière appropriée à l'enseignement et à l'apprentissage, en tenant compte des règles de sécurité de l'établissement ;
- mettre en place des activités en plénière et/ou en groupes, ainsi que des activités individuelles appropriées au type de cours ;
- choisir des techniques d'enseignement appropriées en fonction du contenu du cours ;
- diriger le processus d'apprentissage de manière à réaliser les objectifs du cours ;
- utiliser des supports, des ressources et

aides pédagogiques de manière à améliorer et faciliter l'apprentissage ;

- utiliser les moyens appropriés pour fournir aux apprenants des instructions claires dans le cadre des tâches et activités ;
- utiliser efficacement des séries de questions destinées à susciter des réponses de la part des apprenants et à s'assurer de leur compréhension ;
- faire des remarques appropriées et donner un retour aux apprenants sur les tâches et activités ;
- maintenir un rythme d'apprentissage adapté en rapport avec les supports, les tâches et les activités ;
- suivre les apprenants de manière appropriée pendant qu'ils travaillent à une tâche ou activité ;
- commencer et terminer les cours à temps et, si nécessaire, mettre au clair pour les apprenants les règles pertinentes relatives à l'établissement d'enseignement ;
- documenter son carnet d'apprentissage d'une manière précise et le tenir à jour ;
- noter ses propres points forts et points faibles dans différentes situations d'enseignement en tenant compte des commentaires d'apprenants, d'enseignants et de formateurs d'enseignants ;
- participer aux sessions de réflexion suivant les cours et répondre de manière appropriée aux commentaires des tuteurs.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le CELTA est destiné aux personnes ayant peu ou aucune expérience de l'enseignement, avec un niveau d'anglais C1 minimum du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL).

Niveau de formation : bac minimum (ou équivalent).

Chaque candidat passe un entretien d'une heure et doit démontrer au centre qu'il/elle

possède les capacités et motivation nécessaires pour réussir, qu'il/elle a des dispositions pour enseigner.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS5888

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Le syllabus détaillé (en anglais) avec les critères d'évaluation

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3262/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	39
Taux d'achèvement	975 %
Période	02/2022 – 10/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	282
Montant total engagé	501 182 €
Coût moyen par dossier	1 777 €
Durée moyenne	137 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	71 %
Reste à charge titulaire	16 %
France Travail	11 %
Régions	1 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.